
Communiqué

mercredi 10 juin 2009

La CPU suspend sa participation à la commission Marois/Filâtre

Prenant acte de ce que le Ministère de l'Education Nationale refuse de revenir sur les dispositions permanentes des décrets relatifs au recrutement des enseignants, et dans la mesure où ces dispositions permanentes anticipent le résultat des travaux de la commission Marois/Filâtre, le bureau de la CPU et le président Daniel Filâtre ont décidé de suspendre leur participation à cette commission de concertation et de suivi, conformément au vote émis par l'assemblée plénière du 28 mai 2009.

La CPU, en accord avec les conférences de directeurs d'IUFM, de lettres et de sciences, continuera à travailler, indépendamment, pour élaborer des conclusions, propositions et recommandations dans les semaines à venir.

La CPU reste ouverte aux propositions du MEN qui permettraient de rétablir un dialogue paritaire MEN/MESR.

Contact presse : Sophie Dotaro sophie.dotaro@cpu.fr 01 44 32 91 27 – 06 65 04 49 21